



Validité d un permis etranger pour un resident francais.

Par **mimine44**, le **22/02/2009 à 11:32**

Bonjour,
Suite a une décision de justice, mon permis de conduire a été annulé. Je suis français d origine Algérien et j aimerais savoir si je peux repasser mon permis en Algérie,(moins de dépense) et quelle sont les conditions ?
Je vous remercie d avance pour vos réponses.

Par **Tisuisse**, le **22/02/2009 à 14:50**

Bonjour,
Si vous résidez en France de façon permanente, votre permis algérien ne sera pas valable car votre permis français a été annulé.